



Dossier de presse

*Lancement du parcours innovation du
PNDV (Plan National Dépérissement du
Vignoble)*

Contact Presse

contact@plan-deperissement-vigne.fr





SOMMAIRE

1. Qui sommes-nous ?
 2. La filière en quelques chiffres clés
 3. Pourquoi ce parcours et en quoi consiste-t-il ?
 4. Qui peut en bénéficier ?
 5. Quels sont les projets attendus ?
 6. Comment y participer ?
 7. Pour en savoir plus
- 



1.

Qui sommes-nous ?

Les interprofessions viti-vinicoles, regroupées au sein du **CNIV** (Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique), avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer, se sont engagées dans le **Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV)**. Il s'agit d'un **plan d'action innovant et ambitieux** piloté par la filière, en collaboration avec l'Etat, pour lutter contre les dépérissements du vignoble à tous les niveaux : *agressions biologiques, pratiques culturelles, stress environnementaux ou encore environnement sociotechnique*.

440k

Emplois en 2023

14%

De la production mondiale en 2021

2. La filière en quelques chiffres clés

1^{er}

Exportateur de vin au monde

92

Milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023



3. Pourquoi ce parcours et en quoi consiste-t-il ?

Pour faire face aux dépérissements de la vigne, le **PNDV lance la première promotion de son parcours innovation**. Ce parcours vise à favoriser le développement de solutions destinées à être commercialisées, portées par des acteurs publics ou privés de tout secteur d'activité afin de répondre aux nouveaux enjeux auxquels le vignoble fait face (aléas climatiques, pathogènes, baisse des rendements, etc.).



Notre ambition : aider des porteurs de projets de tout horizon à propulser leur solution sur le marché viti-vinicole et obtenir un label gage de qualité et d'excellence dans la communauté viti-vinicole.





Le parcours innovation du PNDV est avant tout **un accélérateur de développement technique** et de **chiffre d'affaires** proposant un **accompagnement** et une **expertise sur-mesure** pour tester et propulser des solutions sur le marché viti-vinicole. Cet accompagnement se décline en plusieurs volets :

- Un **soutien technique*** pour tester les solutions des **bénéficiaires sur le terrain**, dans les bassins viticoles. Le parcours innovation du PNDV propose un soutien méthodologique dispensé par des experts de la filière viti-vinicole française, mis à disposition pour l'accompagnement du projet, et met à disposition un vaste réseau de parcelles d'expérimentations issues de plusieurs bassins viticoles français et de techniciens.
- Un **accompagnement vers la mise sur le marché** des solutions proposées, notamment pour la mise en relation avec les **viticulteurs testeurs**, pour un retour commercial et technique.

**Accompagnement non financier mais mise à disposition de ressources et de compétences.*



”

“

« Avec le parcours innovation, nous ciblons des solutions en fin de développement par des entreprises, à court terme. Nous avons pour ambition de toucher tout type d'entreprise : start-ups comme grands groupes, françaises ou internationales. Nous souhaitons créer une première promotion de cinq à dix lauréats, pour arriver aux premières solutions d'ici deux ou trois ans. Ce dispositif s'inscrit dans la durée, puisque nous pensons accompagner une nouvelle promotion annuellement. Notre originalité sera de permettre aux entreprises de tester d'abord leur solution dans les vignobles expérimentaux des interprofessions et des partenaires, puis chez des viticulteurs. Le dispositif permettra aux entreprises d'éprouver leurs solutions sur le terrain et de tester leurs tarifs et offres commerciales, pour un débouché marché optimisé. »



Jean-Bernard De Larquier, représentant national du Comité National du Pineau des Charentes (CNPC), et vice-président du Conseil de surveillance du PNDV.

Vincent Lang, directeur du pôle technique et développement durable du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), pour le compte du PNDV.



Jean-Philippe Gervais, directeur technique et qualité du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), pour le compte du CNIV.



4.

Qui peut en bénéficier ?

Le parcours innovation vise à soutenir des projets portés par des **acteurs de toutes tailles, privés ou publics, français ou internationaux**. Ces porteurs de projets pourront être des **acteurs issus de la filière viti-vinicole, d'autres filières** ou d'autres secteurs d'activités.



5. Quels sont les projets attendus ?

Les projets retenus devront développer des **solutions à visée commerciale** et justifieront d'un **stade de développement avancé** (Technology Readiness Level -TRL- ou Niveau de Maturité Technologique compris entre 5 et 7).

Il est attendu des projets qu'ils contribuent à la **lutte contre le dépérissement de la vigne**.

Les travaux et résultats des projets devront avoir un **effet diffusant et intégrateur au sein de la filière viti-vinicole** et répondre à l'une au moins des thématiques suivantes :

Rendement et physiologie de la plante (ex : suivi de l'état physiologique de la vigne, des anomalies de pousse, etc.).

Projet type qui pourrait être accompagné : Une entreprise développe une **solution de tri par imagerie des plants selon la qualité de la greffe**. Ce qu'elle souhaite du parcours, c'est se rapprocher des pépiniéristes pour valider la performance de la machine et tester son offre commerciale.





Climat et sol (ex : recommandation d'itinéraire technique, solutions de suivi d'indicateurs de la contrainte hydrique, etc.)

Projet type qui pourrait être accompagné : Une entreprise développe un outil de suivi instantané des flux de sève et du stress hydrique dans le plant de vigne. Ce qu'elle souhaite c'est tester la mise en application sur le terrain au regard des mesures agronomiques réalisées par les professionnels experts et viticulteurs, pour permettre d'enclencher des décisions de conduite du vignoble (travail du sol, rognage,...), de protéger volume et qualité de la récolte, à un coût acceptable pour le vigneron.

Protection contre les pathogènes (ex : détection des symptômes dus à des agents infectieux, etc.)

Projet type qui pourrait être accompagné : Une entreprise développe un outil de comptage de plants atteints dans une parcelle, facile à utiliser, responsive, avec des données géolocalisées. Ce qu'elle souhaite du parcours innovation c'est de pouvoir tester les fonctionnalités auprès d'observateurs dans différentes régions viticoles pour mieux finaliser son offre.



6.

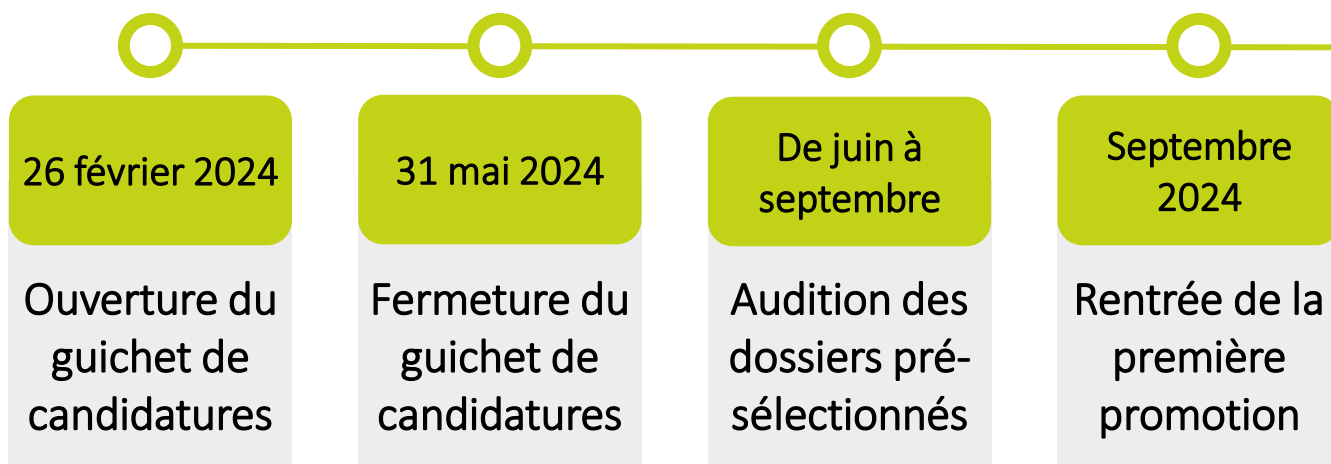
Comment y participer ?

Les candidatures sont à déposer sur le site du PNDV, sur la page dédiée :

[Plan National Dépérissement du Vignoble](#)

Les projets seront **sélectionnés** sur la base de leur **potentiel économique et technique**.

Les projets seront **auditionnés** auprès d'un jury d'experts de l'innovation, du secteur viti-vinicole et financier entre juin et septembre 2024.



7.

Pour en savoir plus

Vous êtes un **acteur de l'innovation** et vous voulez en savoir plus ?
Rendez-vous le **mardi 27 février 2024 à 16h** pour un webinaire de
présentation du parcours dédié !



Scannez le QR code
pour vous inscrire



Vos lecteurs ou vos adhérents sont susceptibles d'être intéressés par
le parcours innovation ? Rendez-vous le **jeudi 28 mars 2024, 16h** et le
mardi 2 avril 2024, 16h pour un webinaire de présentation dédié !



Jeudi 28 mars, 16h

Scannez les QR
code pour vous
inscrire



Mardi 2 avril, 16h

